

Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)

Procès-verbal de la rencontre tenue le

Judi 28 septembre 2017, de 13 h à 16 h, à la salle Chaudière du CLSC de Ste-Marie

Légende : Présent Absent

MEMBRES :	<input checked="" type="checkbox"/> BINET, Louise, présidente CRSP - pharmacienne propriétaire Beauce	<input checked="" type="checkbox"/> MARCHAND, Louis-Étienne, pharmacien en établissement Lévis
	<input checked="" type="checkbox"/> BOLDUC, Catherine- pharmacienne en établissement Thetford	<input type="checkbox"/> PARÉ, Daniel, président-directeur général CISSS-CA
	<input checked="" type="checkbox"/> BRETON, Chantal, chef du département régional de pharmacie CISSS-CA	<input type="checkbox"/> DANIS, Stéphanie, pharmacienne communautaire Montmagny-L'Islet
	<input checked="" type="checkbox"/> CARON, Andrée-Anne, pharmacienne propriétaire Beauce	<input checked="" type="checkbox"/> LORD, Marie-Claude, pharmacienne en établissement Montmagny-L'Islet
	<input checked="" type="checkbox"/> FAUCHER, Stéphanie, pharmacienne communautaire Thetford	<input checked="" type="checkbox"/> SIMARD, Bruno, pharmacien communautaire Lévis
	<input checked="" type="checkbox"/> FECTEAU, Diane, pharmacienne en établissement Beauce	<input checked="" type="checkbox"/> RAYMOND, Marie-Claude, pharmacienne propriétaire Lévis
	<input checked="" type="checkbox"/> HURTUBISE, Marc, pharmacien propriétaire Montmagny-L'Islet	<input type="checkbox"/> PAQUET, Sophie, pharmacienne communautaire Lévis
INVITÉS :	<input type="checkbox"/> TREMBLAY, Annie, directrice des services professionnels par intérim, CISSS-CA	

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
1.	Ouverture de la réunion et mot de bienvenue	La rencontre est ouverte à 13h10. Mme Louise Binet souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Les membres se présentent à tour de rôle.	
2.	Adoption du projet d'ordre du jour	L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.	
3.	Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 5 avril 2017	La lecture du procès-verbal est exemptée, les membres en ayant reçu une copie avant la rencontre. Le procès-verbal est adopté sur proposition dûment formulée et appuyée. 3.1 Informations pour la préparation d'une coloscopie M. Louis-Étienne Marchand explique que la demande visait initialement à ce que les pharmaciens communautaires puissent effectuer les conseils entourant la préparation à une coloscopie. Il	

Compte-rendu de la rencontre

Comité régional sur les services pharmaceutiques - Le 28 septembre 2017

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
		<p>s'avère que les protocoles diffèrent d'un territoire à l'autre. Après discussion, les membres conviennent que ce sujet ne pourra pas être traité au CRSP tant que des protocoles harmonisés ne seront pas disponibles. Par conséquent, on convient de retirer ce point des suivis.</p> <p>3.2 Affiches – Accès soins</p> <p>Hormis pour le territoire de Montmagny, les chefs-pharmaciens n'ont pas reçu les affiches qui devaient être transmises aux pharmacies communautaires.</p>	<p>Relancer la DSI pour obtenir les affiches (C. Breton)</p>
4.	<p>Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre spéciale du 15 juin 2017</p>	<p>La lecture du procès-verbal est exemptée, les membres en ayant reçu une copie avant la rencontre. Le procès-verbal est adopté sur proposition dûment formulée et appuyée.</p> <p>4.1 Cooptation des membres</p> <p>Les membres suivants sont officiellement cooptés, sur proposition dûment formulée et appuyée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Stéphanie Faucher pour un mandat de 4 ans; • Mme Andréanne Caron pour un mandat de 2 ans; • Mme Stéphanie Danis pour un mandat de 4 ans; • M. Marc Hurtubise, pour un mandat de 2 ans; • M. Bruno Simard, pour un mandat de 2 ans. 	
5.	<p>Présentation du projet OPTILAB (invitée : Mme Cynthia Roy, chargée de projet)</p>	<p>Le projet de réorganisation des laboratoires – OPTILAB est présenté. Les principaux faits saillants sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réforme de l'organisation des laboratoires médicaux « Optilab » a été approuvée par le MSSS en novembre 2013; • Cette transformation créera à terme 11 grappes de laboratoires et le CISSS de Chaudière-Appalaches sera dépositaire de l'une de ces grappes qui regroupera le laboratoire de l'Hôtel-Dieu de Lévis en tant que laboratoire serveur et les laboratoires de Montmagny, Beauce, Thetford et Paul-Gilbert en tant que laboratoires associés. • La gouverne des services de biologie médicale est assurée par Dr André Vincent, directeur médical Optilab et chef du département des laboratoires ainsi que par Mme Annick Bouchard, directrice clinico-administrative Optilab et directrice adjointe des services multidisciplinaires, volet services diagnostiques et télésanté. • Le projet Optilab se réalisera progressivement au cours des 2 à 3 prochaines années. • Le plan d'action consiste à mettre en place un laboratoire serveur hautement équipé qui aura comme mandat de réaliser l'ensemble des analyses transférées par les laboratoires associés. L'objectif visé par l'implantation du laboratoire serveur est d'organiser, en une seule installation physique, une très grande quantité d'activités de biologie médicale pour permettre une meilleure optimisation des ressources. • Les échantillons suivants seront centralisés au laboratoire serveur, sauf exceptions : <ul style="list-style-type: none"> ○ Centres de prélèvements; 	

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
		<ul style="list-style-type: none"> ○ Biochimie, hématologie et banque de sang pour les analyses qui ne se retrouvent pas au menu analytique autorisé par le MSSS, peu importe le type de clientèle; ○ Microbiologie (presque à 100%) dans le respect des normes de préservation des spécimens et l'atteinte d'un délai de réponse adéquat; ○ Pathologie et cytologie. <ul style="list-style-type: none"> ● Le projet Optilab vise à permettre l'optimisation des flux de travail et le recours à des horaires de travail étendus ou adaptés à chacun des types de laboratoires pour réduire les délai d'analyse. ● Une réduction des coûts d'équipements médicaux est anticipée par le recours aux appels d'offres. ● Étapes à venir : <ul style="list-style-type: none"> ○ Transfert des échantillons du centre de prélèvement de l'Hôpital de Montmagny dans les prochaines semaines; ○ Transfert de la pathologie en novembre 2017; ○ Mise en fonction de la chaîne robotisée de microbiologie à l'hiver 2018; ○ Transfert des échantillons des centres de prélèvement des secteurs des Etchemins, de la Beauce et de Thetford à tour de rôle du printemps 2018 à l'hiver 2019. <p>Les membres constatent des enjeux dans les délais de réception des analyses de laboratoires au-delà de 17h ayant des impacts pour le service à leur clientèle. Notamment, on pense à l'ajustement posologique du Coumadin, un médicament à index thérapeutique étroit.</p> <p>Mme Cynthia Roy propose que des sous-comités d'implantation soient constitués pour chaque secteur afin de bien cibler tous les enjeux et elle s'assurera qu'un pharmacien communautaire et un pharmacien d'établissement participent aux travaux. Un lien sera fait avec Mme Chantal Breton afin d'arrimer le tout au moment opportun.</p> <p>Mme Roy profite de la tribune afin de rappeler que les pharmaciens doivent inscrire leur numéro de prescripteur (RAMQ) et non leur numéro de permis sur le formulaire d'inscription au système d'information des laboratoires (SIL). Cet élément sera rappelé lors des prochaines tables locales.</p> <p>Les membres remercient Mme Roy de sa présentation.</p>	
6.	Problématique d'administration de la vitamine B12 en injection	Ce point n'est pas discuté faute de temps.	
7.	Info-lettre RAMQ #107	Ce point n'est pas discuté faute de temps.	
8.	Enjeux de la crise des opioïdes pour la région de Chaudière-Appalaches (invitée : Dre Louise Paré)	Dre Louise Paré présente un état de situation des travaux en cours dans la région. Il persiste des difficultés d'interprétation de l'ordonnance collective nationale notamment quant à la définition des utilisateurs. De plus, contrairement au message véhiculé par le MSSS, la naloxone	

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
		<p>n'est pas disponible gratuitement via l'ordonnance collective et est assujettie aux conditions de remboursement de la RAMQ ou des assureurs privés. De même, les fournitures servant à la constitution des trousseaux ne sont pas remboursées.</p> <p>Jusqu'à maintenant, peu de pharmacies communautaires se sont montrées volontaires pour distribuer la naloxone.</p> <p>Dre Paré est invitée à faire part de l'état d'avancement de ce dossier régulièrement au CRSP.</p> <p>Les membres remercient Dre Paré de sa présentation.</p>	
9.	Planification de l'Assemblée annuelle du CRSP	<p>Tel que mentionné lors de la rencontre du 15 juin, on vise à tenir l'Assemblée annuelle du CRSP en novembre prochain. La date sera retenue en fonction des disponibilités de M. Daniel Paré puisqu'il est souhaité que ce dernier puisse adresser un mot de bienvenue aux participants.</p> <p>Les membres conviennent de l'ordre du jour de la rencontre.</p>	Assurer la planification de la rencontre (C. Breton et L. Binet)
10.	Suivis du Conseil d'administration	Ce point n'est pas discuté faute de temps.	
11.	Suivis des rencontres des présidents des CRSP avec l'Ordre des pharmaciens du Québec	Ce point n'est pas discuté faute de temps.	
12.	Suivi du plan d'action du CRSP – 2017-2018	<p>12.1 Transfert du suivi des INR en pharmacie communautaire</p> <p>M. Louis-Étienne Marchand mentionne que le transfert dans le secteur de Lévis est presque finalisé. L'état de situation dans les secteurs de Montmagny et de Thetford n'est pas abordé. À rediscuter à la prochaine rencontre.</p> <p>12.2 Mise en place du bilan comparatif des médicaments (BCM) (invitée : Mme Louise Gagnon, adjointe au chef du département de pharmacie – site Paul-Gilbert)</p> <p>Mme Louise Gagnon se joint à la rencontre par conférence téléphonique. Elle explique qu'elle est responsable du comité d'implantation du bilan comparatif des médicaments (BCM) en soins à domicile pour l'ensemble du CISSS de Chaudière-Appalaches. La cible de réalisation de ce projet est attendue pour mai 2018.</p> <p>Mme Gagnon rappelle que le BCM figure parmi les meilleures pratiques pour la sécurité du circuit du médicament. On rapporte notamment que 50% des patients suivis aux soins à domicile présentent des divergences par rapport à leur liste de médicaments après une hospitalisation.</p> <p>Le bilan comparatif des médicaments est une pratique organisationnelle requise (POR) obligatoire pour tous les établissements de santé du Québec exigée par Agrément Canada. Selon cet organisme, il faut envisager de dresser le BCM de tous les usagers qui reçoivent des soins ou des services à domicile si les soins comportent la gestion des médicaments. Dans les cas où cela est impossible, des critères doivent être établis pour identifier les usagers qui risquent de subir des événements indésirables liés aux médicaments. Pour le CISSS de Chaudière-Appalaches, la clientèle de soins palliatifs a été ciblée dans un premier temps.</p> <p>Afin de pouvoir réaliser cette POR, la contribution des pharmaciens communautaires à produire</p>	

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
		<p>une liste de médicaments à jour pour chaque modification de traitement est souhaitée pour la clientèle ciblée. Les pharmaciens propriétaires présents reconnaissent le bien-fondé de la demande mais se montrent préoccupés par l'enjeu de rémunération de cet acte. Après une longue discussion, aucune voie de passage ne semble possible pour l'instant.</p> <p>Par ailleurs, les pharmaciens communautaires rapportent qu'ils reçoivent plusieurs demandes de profils pharmacologiques de la part de professionnels différents pour un même patient. Ils souhaiteraient une meilleure coordination à ce niveau. On mentionne que la disponibilité éventuelle de la version améliorée du DSQ, qui permettra de visualiser les ordonnances en attente, devrait permettre de réduire les demandes de profils aux pharmaciens communautaires.</p> <p>Finalement, les pharmaciens communautaires souhaiteraient être informés lorsque leurs patients sont suivis par les soins à domicile afin de faciliter les communications pour un suivi plus optimal.</p> <p>La situation sera ramenée au comité d'implantation puisque le CISSS de Chaudière-Appalaches a une obligation de résultats en lien avec le déploiement du BCM considérant les enjeux pour la désignation du statut d'agrément de l'établissement.</p> <p>Les membres remercient Mme Gagnon de sa présentation.</p>	
13.	Suivi des tables locales de pharmacie et partage d'information des membres du CRSP	Ce point n'est pas discuté faute de temps.	
14.	Bons coups	Rien à signaler.	
15.	Varia	Rien à signaler	
16.	Date de la prochaine rencontre	On propose de tenir la prochaine rencontre en février 2018. Une invitation «doodle» sera acheminée afin de retenir une date à cet effet.	
17.	Levée de la séance	L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 16h10.	

Par Chantal Breton
Le 3 octobre 2017